

Organisation des prestations encadrées ou privées

Article 1 - Arrivée :

Le client doit se présenter le jour précis et aux heures mentionnées sur le contrat de réservation. En cas d'arrivée tardive ou différée de plus de 15 minutes, BLOCABRAC pourra considérer le retard comme une non présentation. L'arrivée en retard à l'activité pourra engendrer un décalage de la fin de l'activité sans que ce décalage ou cette prolongation d'activité ne soit une obligation pour BLOCABRAC qui pourra simplement réaliser une activité écourtée si cela est possible ou même annuler sans compensation l'activité si celle-ci n'est plus possible dans le temps restant.

Article 2 - Modulation du prix :

Si le nombre de participants est supérieur à celui de l'engagement accepté par BLOCABRAC, BLOCABRAC est en droit de ne pas accepter les personnes supplémentaires pour des raisons de sécurité ou de disponibilité de matériel ou d'encadrement, ou de facturer un supplément.

Si le nombre de participants est inférieur à celui de la réservation, BLOCABRAC pourra facturer la totalité des inscrits sans moduler le prix à la baisse.

Dans tous les cas, le client devra en informer BLOCABRAC au moins 72h avant la prestation.

Article 3 - Transport sur les lieux d'activité :

BLOCABRAC ne fournit aucun service de transport sur les lieux des activités et les participants doivent pouvoir se rendre directement sur le lieu indiqué par BLOCABRAC par leurs propres moyens. Par exception, un moniteur, un membre du personnel BLOCABRAC ou un autre participant peut transporter dans son propre véhicule des participants pour se rendre sur le lieu d'activité. Le client reconnaît qu'il s'agit d'une prestation gracieuse ne faisant pas partie de la prestation BLOCABRAC et qu'il accepte sous sa propre responsabilité.

Article 4 - Hébergement sur les lieux d'activité :

BLOCABRAC ne fournit aucun service d'hébergement sur les lieux des activités et les participants doivent pouvoir se loger directement sur le lieu indiqué par BLOCABRAC par leurs propres moyens.

Article 5 – Annulation

5-1 Annulation par le client :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou email avec accusé de réception au gestionnaire au moins 72 heures avant le début de la prestation. Si des frais ont déjà été engagés (mobilisation de personnel, de prestataires ou de matériel par exemple), l'acompte sera conservé en partie ou totalement par BLOCABRAC. Si l'annulation intervient moins de 72 heures avant le début de l'activité, BLOCABRAC pourra réclamer la totalité du prix de la prestation. En cas de non présentation à la date et l'heure prévue pour l'activité programmée, l'acompte restera acquis à BLOCABRAC et celle-ci demandera le solde du prix de la prestation. Aucun remboursement partiel ou total ne sera effectué en cas d'activité écourtée par le client.

5-2 Annulation à l'initiative de BLOCABRAC :

Si BLOCABRAC se trouve contraint de suspendre un service ou d'annuler une prestation, il en informe le client par lettre ou par email au plus tôt. Le client reçoit alors un avoir limité dans le temps à utiliser sur un service ou une prestation similaire chez BLOCABRAC. Par dérogation et pour les activités ponctuelles, le client peut être remboursé des sommes versées.

Article 9 – Droit à l'image :

En participant à l'une de nos activités, vous acceptez l'utilisation de votre image à des fins promotionnelles et publicitaires, sur tous les types de support, internet ou support papier. Pour que votre image ne soit pas utilisée il vous faut remplir une demande écrite.

Article 10 – Protection des données personnelles :

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le vendeur met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente de prestations. Aucun transfert des données n'est prévu. Toute personne dispose du droit de demander la rectification ou l'effacement des données à caractère personnel ou une limitation du traitement relatif à ses données. Les informations demandées lors de la réservation sont nécessaires à l'établissement de la facture (obligation légale) sans quoi la commande ne pourra pas être passée. Aucune décision automatisée ou profilage n'est mis en œuvre au travers du processus de réservation.